

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 7 octobre 2009

sous la Présidence de Madame Annie MUMENTHALER

**Préavis 11/2009 Vente d'une partie de la parcelle communale n° 3'955
Av. des Côtes de la Rosiaz**

Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N° 11-2009 du 26 août 2009,
vu le rapport de la Commission nommée pour examiner cette affaire ,
vu le préavis de la Commission des finances,

décide

d'autoriser la Municipalité à vendre une partie de la parcelle communale n° 3'955 à un groupe d'acquéreurs privés pour le prix de CHF 400'000.00

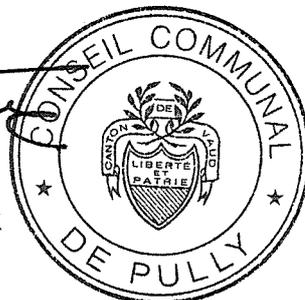
Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente

La secrétaire



Annie MUMENTHALER



Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 8 octobre 2009